

Allocution d'ouverture

*Wissam Khoury, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de l'USEK
Dean of the School of Law and Political Sciences, Holy Spirit University of Kaslik
(USEK)*

L'Université Saint-Esprit de Kaslik est fille de l'Ordre Libanais Maronite, qui lui insuffle son esprit, levain de ses agissements.

Elle est ainsi la première université libanaise construite en dehors de la capitale, Beyrouth, et la première université catholique de rite oriental qui se propose comme gardienne de la *libanité* et de l'appartenance à notre montagne spirituelle, carrière des saints et des savants.

Au sein de notre université, la Faculté de Droit et des Sciences politiques tente ainsi, en conformité avec ses racines, at animée par la vision qu'elle porte de son avenir et de l'avenir du Liban, de développer une authentique culture juridique libanaise et méditerranéenne tout en affirmant sa responsabilité humaine, donc internationale, mais aussi son ouverture universelle.

Avec cette joie ô combien courageuse d'aller de l'avant qui nous anime, notre École de droit est porteuse d'un projet, elle est investie d'une mission !

C'est la mission de construire une véritable recherche juridique libanaise !

Une recherche qui soit rigoureuse, à la hauteur de nos cimes maintes fois chantés par les psaumes.

Une recherche qui soit ouverte à la pluridisciplinarité, à l'image de notre pays, endossé à la montagne de *lūbnān* et promenant son regard à travers la méditerranée.

Une recherche en plusieurs langues. L'arabe, choisi par nos aïeux comme langue du cœur depuis des siècles ! Le français, digne héritier du latin comme langue du droit à travers cette grande famille romano-germanique ! Mais aussi l'anglais, langue parlée des affaires internationales des dernières décennies.

Une recherche qui soit aussi porteuse de nos valeurs, parmi lesquelles *la valeur du partage*.

Partager d'abord le savoir dont notre École est le porteur fidèle et le promoteur infatigable pour une éducation innovante et de qualité et qui soit ouverte à toutes et à tous dans l'égalité et dans l'inclusion, sans distinction ni discrimination.

Partager également nos ressources et richesses afin que s'épanouissent nos sociétés locales loin de la pauvreté et la misère. Partager aussi nos valeurs morales, humaines et universelles.

Partager aussi nos connaissances et notre savoir intellectuel afin de participer à la croissance économique du Liban.

Partager ensuite nos réflexions afin de soutenir l'innovation aussi bien dans l'industrie que dans les infrastructures.

Partager enfin notre profond respect du vivant et de la planète afin que nos communautés se transforment en sociétés durables. Partager pour affronter, dans la sérénité et sans crainte aucune, le passage à l'ère du numérique avec tous les défis que cela soulève.

Voilà donc ce que nous sommes !

Voilà ce que la *route de l'étain*, cette jeune et dynamique composante de notre centre de recherches juridiques se propose comme finalités.

Dans cette optique, s'impose à nous le concept de la qualité, dans son acception dynamique, concept faisant toute la différence et se posant comme critère fondamental pour toute action. C'est sur la qualité que nous posons notre regard, celle-là-même qui est le moteur de notre action.

La Route de l'étain avait été, en effet, un *Think Tank* pionnier dans le lancement de projets de recherche, dans la création de partenariats et dans la construction de passerelles culturelles dès 2017.

Le fruit de son travail nous rassemble aujourd'hui autour de la 5^{ème} édition du colloque international de Droit commercial.

Aussi, après le 75^o anniversaire du Code de commerce, la pratique du droit commercial, le droit des marchés financiers et la réforme du code de commerce libanais (colloque organisé en partenariat avec l'Institut des études judiciaires – ENM Liban), nos chercheurs nous proposent-ils aujourd'hui de nous pencher sur **le droit des financements d'entreprises**. Sujet non seulement d'actualité ! Mais aussi sujet innovant à la frontière du droit des entreprises, du droit financier, du droit des sociétés et du droit du commerce international. La lecture proposée, pluridisciplinaire, ne néglige point l'apport de la science économique et de la finance qui sont les composantes certaines de toute approche globale du droit des affaires en général et de la problématique des financements d'entreprises en particulier.

Mais avant de déclarer ouverts les travaux de notre colloque international, permettez-moi d'exprimer un grand Merci !

Merci d'abord à ceux qui ont bien accepté de traverser la méditerranée pour apporter à nos auditeurs les fruits de leur doctrine. Ils sont parmi nous, animés par cette longue tradition d'amitié franco-libanaise. Monsieur le Professeur Dominique Legeais de Paris, monsieur le professeur François Barrière de Lyon et Monsieur Florent Bonnard de la Banque centrale européenne qui nous rejoint de Francfort.

Merci aussi à tous les intervenants libanais, Doyens de facultés, Magistrats, professeurs et responsables de formation de 3^{ème} cycle, Avocats et conseils d'entreprises. Vous êtes l'élite de notre Liban et de nos respectables Universités. Vous êtes venus de l'*Amercian University Of Beirut*, de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, de l'Université La Sagesse, de l'Université Libanaise et de la *Lebanese Americian University*. Vous avez tous, l'espace de deux journées de réflexions et de débats, abandonné tribunaux, études et salles de cours afin de verser dans la coupe de la science vos idées. Merci !

Merci aussi aux auditeurs, magistrats, avocats et universitaires. C'est pour vous et à votre adresse que nos travaux sont destinés.

Merci enfin à l'Agence Universitaire de la Francophonie qui a partiellement parrainé notre colloque.